

Commodité et sécurité

Il est facile de rester en contact avec la famille et les amis avec un poste émetteur-récepteur microTALK[™]. Cet appareil vous sera utile dans de très nombreuses circonstances :

Pour communiquer avec vos compagnons pendant une randonnée pédestre, pendant une excursion à vélo ou au travail; pour garder le contact avec la famille et les amis au milieu de la foule lors d'événements publics; pour parler à des compagnons de voyage d'un véhicule à l'autre; pour parler avec les voisins; pour se fixer un point de rencontre dans un centre commercial.

Bouton de conversation

Maintenez enfoncé pour parler à une autre personne. Placez le microphone à environ cinq (5) cm de votre bouche et parlez d'une voix normale. Quand vous avez fini de parler, relâchez le bouton de conversation et attendez la réponse. Vous ne pouvez pas recevoir de communication quand vous appuyez sur le bouton de conversation.

REMARQUE : Pour communiquer, les deux postes émetteurs-récepteurs doivent syntoniser le même canal.

Pour obtenir de l'aide au Canada et aux États-Unis

Vous trouverez dans ce guide d'utilisation, les renseignements qui vous permettront d'utiliser les nombreuses fonctions du poste émetteur-récepteur microTALK[™]. Si vous avez besoin d'aide après avoir lu ce guide, Cobra[®] Electronics offre à sa clientèle les services suivants :

Centre d'assistance automatisé - (En anglais seulement) 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 - (773) 889-3087 (par téléphone).

Préposés à l'aide à la clientèle - En anglais et en français. Entre 9 h et 17 h, HNE du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) - (514) 683-1771, poste 2-264 (par téléphone).

Questions - En anglais et en français. Envoyez votre télécopie au (514) 683-5307 (par télécopieur).

Assistance technique - En anglais et français. www.cobra.ca - service en ligne : « Frequently Asked Questions » (Foire aux questions). En anglais et en espagnol. productinfo@cobra.com (courriel).

Pour obtenir de l'aide hors du Canada, des États-Unis ou en français
Veuillez communiquer avec votre détaillant

Numéro de canal

Alors que l'appareil est en mode d'attente ou pendant la sélection d'un canal, le numéro du canal en cours (de 1 à 22) s'affiche.

Pendant le réglage du volume, le niveau en cours (de 1 à 8) s'affiche.

Icône de transmission

Visible pendant la transmission d'un message.

Icône de réception

Visible pendant la réception d'un message.

Numéros de code de confidentialité

Alors que l'appareil est en mode d'attente, montre le code de confidentialité actuel (00 à 38).

Icône de piles faibles

Clignote quand les piles sont faibles.

Votre poste microTALK[™] est doté d'un circuit unique qui prolonge la durée des piles. S'il n'y a aucune communication pendant dix (10) secondes, le poste passe automatiquement en mode d'économie des piles. Ce mode n'a aucune incidence sur la capacité du poste à recevoir des messages.



La portée maximum peut varier et s'appuie sur une communication à vue directe sans obstruction sous des conditions idéales.



Antenne

Pince de ceinture

Couvercle du compartiment des piles



Combinaison prise de chargement du microphone / haut-parleur

Affichage à cristaux liquides

Bouton d'appel

Appuyez et relâchez pour avertir une personne que vous appelez.

Bouton d'interrupteur/mode

Maintenez enfoncé pour allumer ou éteindre le poste.

Appuyez et relâchez pour entrer dans les fonctions des modes afin de changer les canaux ou les codes de confidentialité.

Les numéros de canaux ou de codes de confidentialité clignoteront lorsque ce mode est choisi. Utilisez les boutons vers le haut/bas pour choisir un canal ou un code de confidentialité.

Boutons vers le haut/bas

Appuyez et relâchez pour régler le volume.

Sous les fonctions des modes, appuyez et relâchez pour changer les canaux ou les codes de confidentialité.

Prise de chargement de la radio

Retirez la pince de ceinture

Cliquet de verrouillage à relever

Insérez les piles

Prise de chargeur de la radio

Pour installer ou remplacer des piles :

1. Retirez la pince de ceinture en relâchant son cliquet et en glissant la pince vers le haut.
2. Tirez le loquet vers le haut pour enlever le couvercle du compartiment à piles.
3. Insérez les trois piles rechargeables AAA fournies avec l'appareil (ce dernier fonctionne aussi aux piles alcalines non rechargeables). Placez les piles conformément aux marqueurs de polarité.
4. Remplacez le couvercle et la pince de ceinture.

Pour charger les piles de la radio :

1. Vérifiez que les piles sont correctement insérées. Consultez les instructions d'installation des piles ci-dessus.
2. Insérez le connecteur rond du chargeur mural dans la prise de chargement qui se trouve sur le dessus de la radio. Le chargeur mural possède deux connecteurs ronds qui vous permettent de charger une radio ou les deux radios en même temps.
3. Branchez le chargeur mural dans la prise électrique.

Le rechargement des piles prend en général 15 heures. Il n'est pas recommandé de recharger les piles pendant plus de 24 heures. Le temps d'opération estimé pour un chargement complet est de 8 heures.

Utilisez seulement les piles rechargeables fournies et le chargeur mural pour recharger la radio Cobra microTALK[™]. Des piles alcalines non rechargeables peuvent également être utilisées.

Marques de commerce

Cobra[®], microTALK[™], Rien ne vaut un Cobra[®], et le dessin du serpent sont des marques déposées de Cobra Electronics Corporation, USA. Cobra Electronics Corporation[™] est une marque de commerce de Cobra Electronics Corporation, USA.

Pour les produits utilisés au Canada :

Avis d'Industrie Canada :
L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux (2) conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le bon fonctionnement du dispositif.

Le terme « IC » avant le numéro d'homologation signifie que les normes d'Industrie Canada ont été respectées. Il ne garantit pas que le produit homologué fonctionnera à la satisfaction de l'utilisateur.

Pour les produits utilisés aux États-Unis

L'attribution d'une licence de la FCC est requise.
Cette radio bidirectionnelle fonctionne sur des fréquences GMRS (General Mobile Radio Service) soumises à la licence FCC (Federal Communications Commission). Tout usager doit obtenir une licence avant d'opérer sur les canaux 1 à 7 ou 15 à 22, donc les canaux GMRS de cette radio. Des amendes importantes pourraient résulter d'un usage sans licence des canaux GMRS. L'utilisation de cette radio est sujette à d'autres règles spécifiées dans l'article 47 C.F.R., partie 95.

Les utilisateurs autorisés se verront assigner un indicatif d'appel par la FCC, qui devra être utilisé en tant qu'identification de la station lorsque cette radio est en service. Les utilisateurs de radios GMRS doivent transmettre des communications permises, en évitant les interférences de canaux avec d'autres utilisateurs GMRS et en minimisant la durée de transmission.

Pour plus de renseignements se rapportant à la concession des licences et aux formulaires de demande, veuillez composer le numéro du service d'assistance téléphonique : 800-418-FORM. Demandez les formulaires nos 159 et 605. Veuillez acheminer toutes les questions relatives à la demande d'une licence à la FCC en appelant le : 888-CALL-FCC. Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur le site Web de la FCC : www.fcc.gov.

Renseignements sécuritaires pour les radios microTALK[™]
Votre émetteur-récepteur sans fil contient un transmetteur de faible puissance. Lorsque vous appuyez sur le bouton de conversation, la radio émet des fréquences radio RF. La radio est autorisée à fonctionner jusqu'à un facteur de 50 %. Au mois d'août 1996, la FCC (Federal Communications Commission) a adopté des directives se rapportant à l'exposition des fréquences RF et à la sécurité des appareils sans fil portatifs.

Important :
Exigences de la FCC : Le rapportant à l'exposition aux fréquences RF : Pour le port sur le corps, cette radio a été testée et s'avère conforme aux directives de la FCC se rapportant à l'exposition aux fréquences RF, lorsque elle est utilisée conjointement avec les accessoires Cobra inclus ou conçus pour ce produit. L'utilisation de tout autre accessoire risque d'invalider la conformité aux normes sécuritaires de la FCC concernant les directives se rapportant à l'exposition aux fréquences RF. N'utilisez que l'antenne incluse. Les antennes, modifications ou fixations non autorisées risquent d'endommager l'émetteur-récepteur et d'enfreindre la réglementation de la FCC.

Cet appareil est conforme aux limites prescrites dans la partie 15 des règlements de la Federal Communications Commission (FCC) des États-Unis. Son utilisation est autorisée seulement aux deux (2) conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage nuisible et (2) l'utilisateur de l'appareil doit être prêt à accepter tout brouillage reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le bon fonctionnement de l'appareil.

Avertissements de la FCC : Le remplacement ou la substitution d'un transistor, d'une diode régulière ou d'une autre pièce de nature particulière par une pièce autre que celle recommandée par Cobra, peut entraîner une infraction aux dispositions techniques de la partie 95 des règlements de la FCC ou encore une infraction aux conditions d'acceptation stipulées dans la partie 2 des mêmes règlements.

Position normale :
Tenez l'émetteur-récepteur à environ cinq (5) cm de votre visage et parlez sur un ton normal, en vous assurant que l'antenne pointe vers le haut, légèrement à l'écart.

Service produit
Si vous avez des questions concernant le montage ou le fonctionnement de votre nouveau produit Cobra, ou encore si des pièces sont manquantes...

Communiqués d'abord avec Cobra! NE RETOURNEZ PAS CET ARTICLE AU MAGASIN! Consultez les services offerts à la clientèle ci-dessus.

Pour les produits achetés au Canada
Pour les réparations non couvertes par la garantie, envoyez l'article porté payé à : AVS Technologies Inc., 2100 Route Trans-Canada S., Montréal, Québec, H9P 2N4, www.cobra.ca. Nous nous réservons le droit de réparer ou de remplacer le poste émetteur-récepteur ou chargeur par un produit équivalent. Veuillez inclure dans l'envoi les renseignements suivants : la date de l'achat, le numéro du modèle, ainsi que le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du revendeur.

Pour les produits achetés aux États-Unis
Si votre produit doit être réparé en usine, communiquez d'abord avec Cobra avant d'expédier le poste radio. Le poste sera ainsi réparé dans les meilleurs délais. Il est possible que le préposé de Cobra vous demande d'envoyer le poste émetteur-récepteur à l'usine. Pour que l'article soit réparé et qu'il vous soit retourné, vous devez fournir les pièces suivantes : 1) Pour les réparations sous garantie, une preuve d'achat (par ex. reproduction mécanique ou copie carbone du coupon de caisse). Si vous envoyez le coupon de caisse original, il ne sera pas retourné. 2) L'article défectueux en entier. 3) Une description du problème. Inscrire le nom et l'adresse de retour (tapé à la machine ou en lettres d'imprimerie). 4) Emballer l'article correctement afin qu'il ne s'endommage pas durant le transport. Dans la mesure du possible, utiliser l'emballage d'origine. 5) Envoyer le colis port payé et assuré par l'entremise d'un transporteur reconnu (par ex. United Parcel Service - UPS - ou courrier de première classe) afin d'éviter les pertes, à l'adresse suivante : Cobra Factory Service, Cobra Electronics Corporation, 6500 West Corland Street, Chicago, Illinois 60707 U.S.A. 6) Si le poste émetteur-récepteur est couvert par la garantie, sur réception, celui-ci sera réparé ou remplacé, selon le modèle.

Nous vous demandons d'attendre 3 à 4 semaines avant de communiquer avec Cobra pour faire le suivi de l'article. Si le poste émetteur-récepteur n'est plus couvert par la garantie, une lettre vous sera automatiquement envoyée pour vous informer du coût de la réparation ou du remplacement. Si vous avez des questions, composez le +773-889-3087.

Pour les produits achetés à l'extérieur des États-Unis ou du Canada
Veuillez communiquer avec votre revendeur pour obtenir des renseignements concernant le produit.

Garantie limitée d'un (1) an sur le poste radio

Pour les produits achetés au Canada
Votre nouveau poste émetteur-récepteur Cobra est couvert par une garantie de remplacement d'un (1) an. Si un défaut de fabrication apparaît au cours de l'année qui suit la date de l'achat initial, le produit sera remplacé. Retournez le poste émetteur-récepteur GMRS au revendeur accompagné de la preuve d'achat datée ou d'une copie de celle-ci. Cette garantie ne couvre pas les dommages attribuables à une manipulation imprudente, à la négligence, à l'abus ou au non-respect des directives d'utilisation. La modification du produit ou la mutation de son numéro de série annule toute obligation en vertu de la garantie. Cette garantie confère à l'acheteur des droits précis. Dans certains endroits, la loi peut lui accorder d'autres droits liés à la garantie.

Pour les produits achetés aux États-Unis
Cobra Electronics Corporation garantit que ses postes émetteurs-récepteurs GMRS Cobra, ainsi que les pièces qui les composent sont exempts de défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant une période d'un (1) an à partir de sa première vente au détail. Cette garantie s'applique au premier acheteur au détail, sous réserve que le produit soit utilisé aux États-Unis.

Cobra réparera ou remplacera, à sa discrétion, les postes émetteurs-récepteurs GMRS ou composants défectueux, sans frais, sur livraison accompagnée d'une preuve datée du premier achat au détail (par ex. une copie du coupon de caisse) au service de réparation de l'usine Cobra.

Le client doit payer l'envoi initial du produit couvert par la garantie, mais les frais de retour sont à la charge de Cobra, si le produit est réparé ou remplacé en vertu de la garantie. Cette garantie confère à l'acheteur des droits précis et celui-ci peut en avoir d'autres selon le lieu.

Exclusions : Cette garantie limitée ne s'applique pas :
1) aux produits endommagés par suite d'un accident; 2) en cas de mésusage ou d'abus ou par suite d'une modification ou d'une réparation non autorisée; 3) si le numéro de série a été modifié, inutilisé ou enlevé; 4) si le propriétaire du produit réside à l'extérieur des États-Unis.

La durée de toutes les garanties implicites, y compris les garanties de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, se limite à la durée de la présente garantie. Cobra n'est pas responsable des dommages indirects, accessoires ou autres, y compris sans s'y restreindre les dommages attribuables à la perte de jouissance ou au coût d'installation. Certains États n'autorisent pas la limitation de la durée de la garantie implicite et/ou ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ou accessoires; par conséquent, il se peut que les limitations ci-dessus ne s'appliquent pas dans votre cas.

Pour les produits achetés à l'extérieur des États-Unis ou du Canada
Veuillez consulter votre revendeur pour obtenir des renseignements sur la garantie.

Garantie de 90 jours sur le ou les piles rechargeables
Pour les produits achetés aux É.-U. et au Canada

La ligne de produits de qualité Cobra inclut :

- postes bande publique • radios microTALK[®] • détecteurs de radar et détecteurs laser • systèmes d'avertissement de signalisation (Safety Alert[™] Traffic Warning Systems) • récepteurs GPS portatifs • systèmes de navigation GPS mobiles • accessoires HighGear[™] • radios VHF CobraMarina[™] • traceurs de carte maritime • convertisseurs continu-alternatif • accessoires